

CITOYENS AU CŒUR DES PRIORITÉS



TECHNICIEN(NE) EN MUSÉOLOGIE

DIRECTION DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

POSTE TEMPORAIRE À HORAIRE VARIABLE – MOYENNE DE 175 HEURES PAR ANNÉE

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 88 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche d'un(e) candidat(e) professionnel(le) afin de combler un poste temporaire technicien(ne) en muséologie à la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire.

Relevant du superviseur arts et culture, le titulaire exécute les activités reliées au montage et démontage d'une vingtaine d'expositions présentées annuellement au Centre socioculturel, à l'hôtel de ville et à la bibliothèque de Brossard. Lors de l'appel annuel de dossiers d'artistes, il documente les dossiers reçus en vue du processus de sélection des candidatures. Il participe également à la diffusion et à la mise en valeur des œuvres d'art de la collection municipale.

PRINCIPALES TÂCHES :

- Effectue le montage et le démontage des expositions;
- Voit au bon fonctionnement des éléments de l'exposition, relève les déficiences et y remédie; (ex. : éclairage de l'exposition, emplacement, etc.);
- Assure l'identification de l'exposition (pose des cartels, affiches et bannières promotionnelles);
- Participe à la conception des supports des œuvres exposées, dans un souci de fonctionnalité et d'esthétisme;
- Valide la conformité des dossiers d'artistes reçus dans le cadre de l'appel annuel de candidatures et réalise les fiches descriptives pour la présentation au comité de sélection;
- Collabore à la gestion de l'inventaire et à l'entretien du matériel d'exposition (fournitures spécialisées, supports, accessoires, outils) et émet des recommandations techniques quant aux achats et aux réparations;
- Participe à la mise en place de mesures visant à maintenir la sécurité entourant la présentation des œuvres;
- Effectue le constat d'état des œuvres de la collection municipale, la rotation des œuvres dans les différents emplacements municipaux, et toute autre tâche relative à la gestion de la collection;
- Assure, sur demande, un soutien pour certaines des activités de la programmation de la Direction du loisir, culture et vie communautaire (ex. : exposition de cartes de Noël, installation de décorations, etc.);
- Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé(e) peut être appelé(e) à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur; les tâches demandées n'ont pas d'effet sur l'évaluation.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de muséologie ou dans une discipline appropriée;
- Au moins une (1) année d'expérience dans un milieu professionnel tel qu'un musée, une galerie d'art ou un centre d'exposition.
- Connaissance de la mise en espace d'œuvres en arts visuels, de l'éclairage d'exposition et de la mise au point des projecteurs, ainsi que des normes de conservation préventive des biens culturels;
- Connaissance des méthodes dites sécuritaires lors de manipulation, de déplacement et d'installation des œuvres d'art;
- Dexterité, minutie et précision;
- Habileté rédactionnelle;
- Notion de base des techniques en projection vidéo et en multimédia (un atout);
- Anglais parlé fonctionnel (un atout)
- Sens de l'organisation;
- Autonomie et débrouillardise;
- Souci du détail;
- Sens artistique et créativité;
- Habileté à entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses (internes et externes).

Le salaire horaire se situe entre 23,38 \$ à 29,79 \$ de l'heure et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2018-31** dans l'objet du courriel au plus tard le 31 juillet 2018 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@brossard.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae :**
<http://www.ville.brossard.qc.ca/Carrieres.aspx>